



Commission Nationale des Usagers

Du 13 mars 2020



LISTE DES PARTICIPANTS :

| Président de la commission nationale des usagers | |
|---|--|
| M. Jean Baptiste MAILLARD | |
| Représentants des intérêts de l'activité « transports » | |
| Agir pour le fluvial M. Jean Marc SAMUEL | Entreprises Fluviales de France (E2F) M. François BOURIOT |
| Représentants des intérêts de l'activité « tourisme » | |
| | |
| Représentants de Voies navigables de France | |
| M. Thierry BIAIS (DT Bassin de la Seine) Mme Isabelle VALLANCE (DT Rhône Saône) M. Christophe DE-DEURWAERDER (DTNPDC) | M. Salah BELBATI M. Eloi FLIPO M. Nicolas DELAPORTE Mme Cathy HENNION |

LISTE DE DIFFUSION :

Les absents excusés ou représentés :

- M. Bernard PAILLARD (AFPI)
- M. Nicolas HAUDIDIER (DBA)
- Mme Dorothée MAAS (DBA)
- M. Michel LOMBERTY (AUTF/UNICEM)
- M. André POIRET (AUTF)
- M. Gilles DAENEN (AUTF)
- M. Patrick BOVET (FFPP)
- M. Thierry LESIEUR (FIN)
- M. Alfred CARRIGNANT (FIN)

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Marc LUTTON (CSNPSN)- M. Christian GRANIER (TLF)- M. Guy ROUAS (DIEE)- M. Xavier CORRIHONS (VNF/DTSO)- Mme Clothilde GUILBAUD (DIEE/DPEM)- Mme Stéphanie CHENOT (DT Nord Est) |
|--|

| |
|--|
| M. Thierry GUIMBAUD - VNF / Direction Générale Les directeurs territoriaux de VNF |
|--|

La commission nationale des usagers du 13 mars 2020 est celle initialement prévue le vendredi 13 décembre 2019 et reportée suite aux mouvements sociaux de décembre.

En raison de l'approche d'un confinement éventuel, peu de personnes sont présentes à la commission.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte rendu de la CNU du 11 octobre 2019
2. Présentation des chômages 2021 – 1^{ère} édition
3. Conditions de navigation
4. Bilan d'étape du Plan d'Aide au Report Modal (PARM)
5. Bilan d'étape du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI)
6. Bilan de Riverdating 2019 à Liège
7. Bilan et perspective VELLI

La commission est ouverte par son président, M. MAILLARD.

1. Validation du compte rendu de la CNU du 11 octobre 201

Le compte rendu n'appelle aucune observation et est adopté.

2. Présentation des chômages 2021 (1^{ère} édition)

La DIEE présente, mois par mois, le tableau des chômages prévus en 2021

La liste n'est pas exhaustive puisqu'il s'agit d'une première édition.

Dans la mesure du possible, un chômage ne doit pas dépasser un mois. Cependant, certains travaux de type génie civil nécessite une durée d'intervention un peu plus importante afin de respecter les procédés techniques et les règles de l'art.

Il est prévu dans cette première édition 91 chômages pour une durée totale de 3 313 jours répartis de la manière suivante :

- 41 chômages sur le réseau permanent pour une durée totale de 1 090 jours ;
- 40 chômages sur le réseau saisonnalisé pour une durée totale de 1 831 jours ;
- 10 chômages sur le réseau passage à la demande pour une durée totale de 392 jours.

L'impact de navigation de ces chômages se décompose ainsi suivant l'offre de service :

- Permanent :
 - o Navigation interrompue : 24 chômages pour une durée cumulée de 512 jours ;
 - o Navigation restreinte : 9 chômages pour une durée cumulée de 472 jours ;
 - o Risque de perturbation : 8 chômages pour une durée cumulée de 106 jours.
- Saisonnalisé :
 - o Navigation interrompue : 39 chômages pour une durée cumulée de 1 816 jours ;
 - o Navigation restreinte : 1 chômage pour une durée cumulée de 15 jours.
- Passage à la demande :
 - o Navigation interrompue : 9 chômages pour une durée cumulée de 365 jours ;

Navigation restreinte : 1 chômage pour une durée cumulée de 27 jours.

3. Conditions de navigation début 2019

Etat des ressources en eau :

Les réserves sont bien constituées.

Les documents présentés n'appellent aucun commentaire, si ce n'est une demande d'ajout du cumul des tronçons en précisant que les données représentent le cumul des événements (ajouts de commentaires aux tableaux pour une meilleure compréhension).

Remarques diverses :

- Les travaux dans les Vosges se prolongent et la DIEE n'en connaît pas la raison : vérifier si la fuite a été réparée
- Plate-forme multimodale dans la région Rhône-Saône : il ne s'agit pas d'une plateforme mais d'un essai sur une cinquantaine de kilomètres (trajet pendulaire)
- M. SAMUEL : déplore qu'il n'y ait aucun projet à Toulouse et propose de prévoir une clause « obligatoire » d'utilisation du fluvial dans les contrats : il faudrait dans ce cas prévoir des opérations de dragage.
- Le Havre : les mouvements sociaux se poursuivent (arrêt complet à Amfreville)
- M. DE-DEURWAERDER : réservation forte de SSE en période de mouvements sociaux. Les transporteurs ont préféré payer une SSE et passer avant les perturbations.

4. Bilan d'étape du Plan d'Aide au Report Modal (PARM)

Présentation du Bilan par Eloi FLIPO : aucune remarque.

5. Bilan d'étape du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI)

Présentation du bilan par Eloi FLIPO.

M. SAMUEL interroge sur la possibilité de prendre en charge le post-traitement des échappements : E. FLIPO répond que ce type d'équipement fait partie des projets en principe éligibles à des aides au titre du PAMI, et rappelle que chaque projet est évalué au cas par cas selon quatre critères : viabilité technique et économique, impact de l'aide VNF, maturité du projet et qualité de sa présentation.

Volet C : aide aux nouveaux entrants

Très peu de demandes enregistrées par un manque apparemment de pilote et les banques qui ne semblent pas suivre les demandes de prêts.

La relance des prêts d'honneur est évoquée.

Le PAMI est dédié au transport de marchandise et pour le tourisme professionnel sur le Volet D. Sur la totalité des projets déposés, VNF en rejette environ 25%.

6. Bilan de Riverdating 2019 à Liège

Présentation par Eloi FLIPO.

F. BOURIOT alerte sur le prix des stands pour le Riverdating à Pollutec en 2020 : les prix devraient être sensiblement les mêmes puisque nous conservons le même prestataire.

Divers :

Téléconduite : remarque sur certains aspects négatifs et demande de concertation en amont pour une co-construction.

COP : les usagers ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli et souhaitent participer à son élaboration. Une demande de présentation par un représentant de « bon niveau » est à nouveau souhaitée.

Demande par l'ANPEI de prorogation jusqu'à fin avril, voire fin mai, du bénéfice de la remise de 17% accordée aux acheteurs de vignette « Liberté ». VNF va étudier cette demande, soumise en séance, en particulier pour comprendre ce qui la justifie : les réserves en eau sont actuellement de 95%, et laissent présager une bonne saison, et le prix d'achat de 2 forfaits 30J excède en général celui d'une vignette « Liberté » avec la réduction de 17%

Demande par l'ANPEI d'octroi de réductions (ou de remboursements partiels) sur le prix de la vignette aux usagers s'étant trouvé en 2019 dans l'impossibilité de naviguer ou de rejoindre leur port d'hivernage. VNF rappelle que des indemnités peuvent être accordées lorsque l'impossibilité de navigation est de sa responsabilité (cas d'incident sur des ouvrages, par exemple) ; la situation de sécheresse connue en 2019 est assimilable à un cas de « force majeure ».

Demande par l'ANPEI d'explications sur le mode de calcul des COT et AOT. Proposition de VNF de faire intervenir un expert de ce sujet lors d'une prochaine réunion.

Prochaines CNU :

La prochaine CNU se tiendra le vendredi 5 juin


Les CNU suivantes sont programmées le vendredi 9 octobre et le vendredi 27 novembre 2020.

La séance est levée à 12h00.

La prochaine réunion de la CNU est programmée :
Le vendredi 5 juin 2020 de 9h30 à 12h00,
En visio conférence (Skype)

CNU = commission nationale des usagers

CLU = commission locale des usagers

 Pour faire remonter différents dysfonctionnements ou besoins, n'hésitez à saisir VNF par le biais de l'adresse mail spécifiquement dédiée aux membres de la commission : cnu@vnf.fr, du forum sur www.vnf.fr ou du numéro vert **0800 863 000**.